



Médaille d'honneur dédiée Aux personnels du ministère de la Justice

LETTRE OUVERTE

Monsieur Gérald DARMANIN

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Ministère de la justice

13 Place Vendôme

75042 PARIS Cedex 01

Objet : Réitération de la demande de création d'une médaille d'honneur dédiée aux personnels du ministère de la Justice

Monsieur le Ministre,

Par le présent courrier, FO Justice souhaite réaffirmer une demande déjà formulée auprès de votre ministère dans un courrier daté du 6 avril 2021, adressé alors à votre prédécesseur, concernant la création d'une médaille d'honneur spécifique aux personnels du ministère de la Justice, accompagnée d'une prime destinée à reconnaître matériellement et symboliquement l'engagement quotidien des agents.

Dans ce courrier initial, nous soulignons l'importance de valoriser l'ensemble des personnels, toutes filières, grades et corps confondus, qui assurent chaque jour le fonctionnement de la Justice, souvent dans des conditions difficiles.

La distinction honorifique envisagée, assortie d'une prime, visait à mettre en lumière leur professionnalisme, leur sens du service public, leur implication et l'abnégation dont ils font preuve pour garantir une mission régalienne essentielle.

À ce jour, cette proposition pourtant fondamentale n'a toujours pas trouvé de traduction concrète, alors même que les motivations et constats que nous avons exposés demeurent pleinement d'actualité. Les femmes et les hommes du ministère de la Justice portent des missions exigeantes, souvent méconnues, et la reconnaissance institutionnelle comme financière représente un outil indispensable pour renforcer leur engagement, valoriser leur parcours et affirmer la place centrale qu'ils occupent dans le maintien de l'État de droit.

C'est pourquoi nous réitérons solennellement notre demande de création d'une médaille d'honneur du ministère de la Justice, attribuée lors d'une cérémonie officielle permettant de mettre en valeur le mérite et le dévouement des agents, ainsi que la mise en place d'une prime associée garantissant une reconnaissance tangible et équitable des services rendus. Nous souhaitons connaître votre position sur cette double mesure, déjà portée dans notre précédent courrier, et nous demeurons entièrement disponibles pour échanger sur les modalités de mise en œuvre afin de garantir un dispositif cohérent, juste et représentatif de l'ensemble des personnels du ministère.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Le Secrétaire Général



Emmanuel BAUDIN

